

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
**Séance du mardi 13 décembre 2022**

<b>Date de la convocation</b> 07/12/2022 <b>Date d'affichage</b> 07/12/2022 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 12 <b>Votants :</b> 15	<i>L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE  <b>Représenté(e)s :</b> Marie-Laure CAMBOULAS par Véronique FILHOL, Thomas LAMOTTE par Sébastien CAYSSIALS, Guillaume POUJOL par Jean-Claude FROMENT  <b>Excusé(e)s :</b>  <b>Secrétaire de séance :</b> Véronique FILHOL
--	---

**Objet: Demande aide de l'état - Implantation de jeux dans le parc jouxtant le city stade - DE\_20221213\_002**

Monsieur le maire rappelle que la zone et le parc du terrain de tennis ont été aménagés lors des années 80 dans le village de Roussennac. Des jeux ont été installés dans le parc en 2009 essentiellement pour les jeunes enfants.

Monsieur le Maire souhaite améliorer l'offre des jeux pour la tranche d'âge 6-12 ans dans le parc attenant le city stade.

Ces travaux d'aménagement pour l'achat d'un jeu et son installation auront un coût de 19 041,35 € HT ;

Une aide du Conseil départemental a déjà été octroyée pour un montant de 4533€ en 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide

- de solliciter le concours de l'Etat dans le cadre de la DETR 2023 pour un montant de 4760,33€
- de solliciter le concours de la Région Occitanie dans le cadre du programme « fond régional d'intervention Publics » pour un montant de 5440,53 €;
- de définir le plan de financement suivant :

Implantation d'un jeu dans le parc

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant des travaux HT	Pourcentage	Montant de l'aide
Conseil départemental	Obtenue	19 041,35 €	23,80%	4533€
Région	Sollicitée		28,57%	5440,53€
Etat	Sollicitée		25%	4760,33€

Autofinancement	

22,63%	4307,49€

- de préciser que les dépenses sont inscrites au budget 2022 et seront reportées sur le budget 2023 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de ce programme.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 14 décembre 2022  
et publication ou notification  
le 14 décembre 2022

Roussennac, le 14 décembre 2022.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance

~~Véronique~~ FILHOL



Le Maire

Sébastien CAYSSIALS

